

Comment lutter contre les
PUNAISES DE LIT



informez-vous

Service Hygiène et Santé Environnementale de la Ville de Strasbourg

03 68 98 50 00

www.strasbourg.eu



COMMENT LUTTER CONTRE LES PUNAISES DE LIT ?

La présence de punaises de lit dans les logements est une nuisance de plus en plus fréquente. C'est pourquoi la Ville de Strasbourg engage une action d'information et de sensibilisation sur ce sujet pour apporter des premiers éléments de réponse et d'interventions.

La lutte contre les punaises doit être gérée le plus rapidement possible dès la découverte de la présence de ces insectes dans son logement. Il est possible d'intervenir soi-même pour remédier à ce problème dans un premier temps et, selon la gravité de la situation, faire appel au besoin à un professionnel de la désinsectisation dans un second temps.

Que faut-il savoir sur cet insecte ?

- Il est de la taille d'un pépin de pomme (entre 4 et 7 mm)
- Sa couleur est brun / beige
- Il se nourrit exclusivement de sang
- Sa durée de vie se situe entre 6 et 24 mois
- Une femelle pond de 5 à 15 œufs / jour
- Il est actif la nuit.



Quels sont les symptômes ?

Les punaises de lit ne propagent pas de maladie.
On peut observer cependant :

- des piqûres sur le corps,
- une allergie éventuelle chez certaines personnes

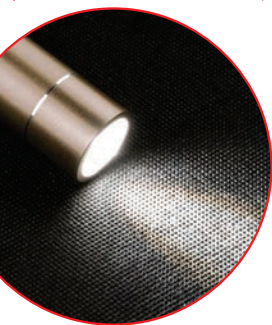
Ne pas hésiter à consulter un médecin en cas d'allergies !



Comment puis-je empêcher les punaises d'arriver chez moi ?

Ces insectes arrivent le plus souvent dans les logements par transport « involontaire », à l'occasion d'un déplacement, d'un voyage. Il faut donc être vigilant aux endroits où l'on dort (lieux d'hébergement...) et bien vérifier ses bagages avant de rentrer chez soi pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de punaises de lit.

Il faut également être particulièrement vigilant lors de la récupération de vieux meubles, de fripes, etc.



Comment les repérer ? Où se cachent-elles ?

Les punaises sont difficilement visibles à l'œil nu.

Elles fuient la lumière du jour ou artificielle et sont actives la nuit. Outre les piqûres sur le corps, les signes de leur présence sont les suivants :

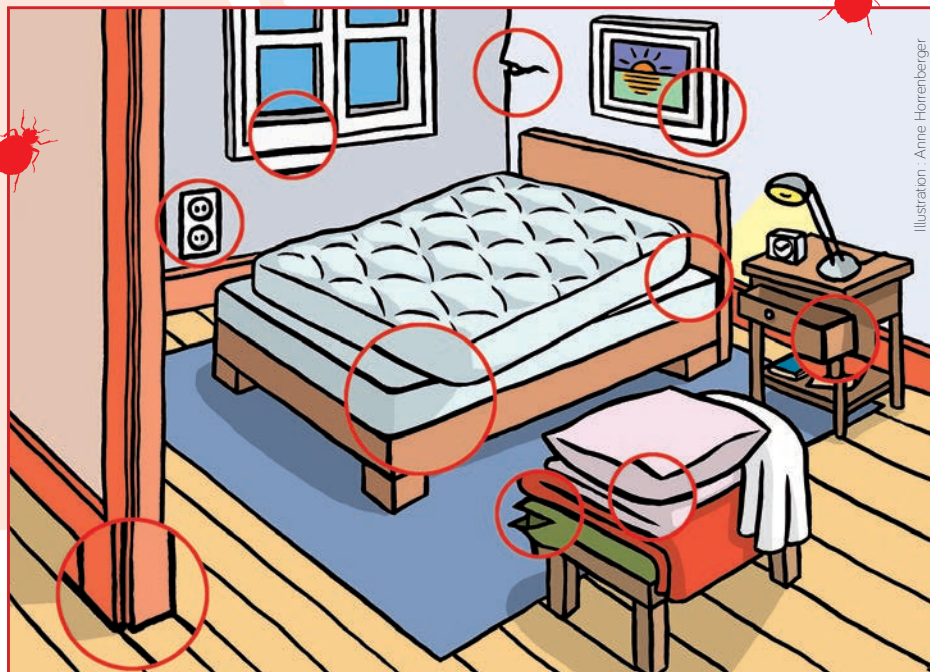
- tâches de sang sur les draps (les punaises se nourrissent du sang humain la nuit).
- traces de déjections (points noirs) sur la literie (sommier, matelas, draps, couvertures).



Contrairement aux poux, les punaises de lit ne vivent pas sur les humains. Elles viennent se nourrir de sang puis retournent **se loger dans des endroits sombres et généralement difficiles d'accès : matelas, sommiers, structures du lit, ourlets des vêtements, bagages, fentes de bois, plinthes.**

Pour les repérer, il faut :

- Débuter par une **identification** visuelle de l'insecte, avec une loupe et une lampe de poche si nécessaire.
- Rechercher minutieusement tous les **endroits où elles se cachent** (literie, livres de chevet, papiers peints, parquets, plinthes, faux-plafonds, interrupteurs...).
- Étendre systématiquement ces recherches à toutes les pièces du logement.



Comment éliminer les punaises de lit ?



CE QUE JE DOIS FAIRE

➤ Comprendre l'historique et l'origine des nuisances

- Depuis quand ?
- Où ? Dans quelles pièces du logement je me fais piquer ?

➤ Signaler tout problème d'infestation immédiatement au propriétaire de mon logement

➤ Pour réduire l'infestation des punaises de lit au maximum, mettre en place les moyens de lutte suivants, avant traitement insecticide :

- **Nettoyage à la brosse** : **brosser** à sec ou avec un nettoyant de surface les recoins, les textiles. Attention, le brossage ne tue pas les punaises, il faut y **associer l'aspirateur**.
- **Aspiration** : avec l'**embout fin de l'aspirateur**. L'aspirateur ne tue pas l'insecte, le tuyau d'aspirateur devra **être nettoyé** et traité avec un insecticide. **Le sac de l'aspirateur, fermé et emballé** dans un sac plastique étanche, devra être jeté dans une poubelle extérieure pour éviter **toute contamination d'autres sites**.
- **Dépose d'éléments de décoration** : en cas de forte infestation, la dépose des papiers peints, plinthes, faux plafonds, voire la dépose d'un plancher peut être nécessaire.
- **Traitement de tous les textiles** (vêtements, linge de maison, linge de lit, rideaux...)
 - Soit par **lavage à la machine : à 60°C minimum**.
 - Soit par **congélation à -18°C** : minimum 72 heures.
- **Nettoyage à la vapeur à 120°C** : ce nettoyage détruit tous les stades des punaises et permet d'atteindre les recoins et de traiter les tissus d'ameublement (canapés, matelas...).
- **Jeter les meubles trop infestés** (canapés, matelas, sommiers...) : attention à **ne pas contaminer d'autres sites**.
- Ne pas se débarrasser des matelas ou meubles infestés dans la rue ou dans des « vides-greniers » ; cette pratique déplace l'infestation de punaises sur d'autres sites.
- Déposer le matériel infesté correctement emballé directement à la déchetterie et prévenir les agents du site de l'infestation de ces équipements.
- **Réhabilitation des lieux** : **coller** le papier peint décollé, fixer les plinthes et la moquette, et **obturer** les trous, fissures ou fentes dans les murs pour éliminer les endroits où se cache l'insecte.



LES TRAITEMENTS QUE JE DOIS CONFIER À UN PROFESSIONNEL

➔ Il s'agit des traitements avec insecticide.

Ces traitements ne seront pas efficaces si les moyens de lutte décrits précédemment n'ont pas été mis en œuvre.

Une attention particulière sera portée aux modalités de mise en œuvre des produits chimiques afin de limiter tout impact sur la santé des occupants du logement.

Le logement devra être **désinsectisé par un professionnel certifié** à raison d'**un minimum de deux traitements** dans un intervalle de 10 à 14 jours.



3 PRÉVENTION

Il n'existe malheureusement pas de prévention idéale.

Les punaises de lit peuvent infester des logements propres comme des logements insalubres. Toutefois des pièces fissurées, encombrées favorisent la prolifération des punaises.

Une **hygiène régulière** des lieux facilite la découverte précoce des punaises et leur élimination.

Dès les premiers signes d'infestations, il est conseillé d'intervenir le plus rapidement possible afin de ne pas risquer d'être dépassé par la situation et d'étendre le problème à d'autres logements ou lieux publics.



L'AS

Contacts

Service Hygiène et Santé Environnementale de la Ville de Strasbourg

Téléphone 03 68 98 50 00 poste 81508

Mail : hygieneetsante@strasbourg.eu

Pour les communes hors Strasbourg :

Contactez **les communes** ou **l'Agence Régionale de Santé Alsace**